



INFIRMIER(E)
DME Pays de Bayeux
Saint Vigor le Grand – CDI – 0,6 ETP
Association des Amis de Jean Bosco

Le DME Pays de Bayeux est un établissement médico-social accompagnant 122 jeunes en situation de handicap âgés de 0 à 20 ans

L'AAJB EN BREF

- **38** établissements et services
- Plus de **11.500** hommes, femmes, enfants et familles accompagnés
- **715** professionnels
- **13** directions d'établissements
- Un **champ d'action** riche : handicap, protection de l'enfance, logement/hébergement social et d'urgence, insertion professionnelle, personnes âgées, asile, médiation et parentalité.

Date de dépôt l'offre : 22 décembre 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Diplômé d'Etat, l'infirmier(ère) assure le suivi et la promotion de la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, en dispensant des soins infirmiers, en coordonnant les actions de prévention et en collaborant avec les équipes pluridisciplinaires et les familles.

MISSIONS PRINCIPALES

- Assure la coordination des soins et le suivi médical des jeunes en collaboration avec le médecin de l'établissement et les familles
- Veille au respect des protocoles, procédures et règles d'hygiène
- Garantit le respect des protocoles de distribution des médicaments
- Participe à l'éducation à la santé des jeunes et organise des actions de prévention
- Travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les familles

PROFIL

- Qualification : Infirmier(ère) diplômé(e) d'Etat, inscription obligatoire à l'ONI, numéro RPPS
- Connaissance du développement de l'enfant, des TND et le polyhandicap
- Intérêt pour le médico-social.

CONDITIONS

-  **Type de contrat :** CDI 0,6 ETP
-  **Rémunération :** Selon expérience et grille indiciaire en vigueur CCNT du 15.03.1966
-  **Autre :** Permis B
-  **Poste à pourvoir :** A partir du 1^{er} février 2025

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation à : dme@aajb.asso.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 19 janvier 2025

« A compétences égales, une attention particulière sera accordée aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-2 du code du travail ».

Rejoindre l'AAJB c'est œuvrer au service des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre d'être acteur de leur vie. C'est être acteur d'une société solidaire et inclusive. C'est intégrer un collectif engagé, porteur de valeurs humaines fortes. C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner un sens à son engagement et s'ouvrir sur de nouvelles perspectives aujourd'hui incontournables, mais riches.